

tenue sous la présidence de Madame CORNELOUP, assisté(e)
de Monsieur HUCHOT et Madame Couégnat, Conseillers
En présence de Madame SARRAUTE, Rapporteure publique
Madame LECLERCQ, Greffière

10 heures 45

01)	DOSSIER N° 2405538	RAPPORTEURE: Madame Michelle Couégnat
-----	---------------------------	--

Titre de l'affaire Annulation de la délibération n°DE 014-2024 en date du 25 juin 2024 par laquelle le conseil municipal de la commune de Brezilhac a exercé son droit de préemption sur un bien pour un montant de 70 000 euros sur les parcelles n° B0111, B0442 et B0773 route de Mirepoix appartenant à Mme x

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur x	SCP S.JOSEPH-BARLOY - F.BARLOY (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE BREZILHAC	SELARL HORTUS AVOCATS (Cour)
Observateur	Madame x	Madame x

02)	DOSSIER N° 2405950	RAPPORTEURE: Madame Michelle Couégnat
-----	---------------------------	--

Titre de l'affaire Annulation de la délibération n°DE 013-2024 en date du 15 mai 2024 par laquelle le conseil municipal de la commune de Brezilhac a exercé son droit de préemption sur un bien sur les parcelles n° B0111, B0442 et B0773 route de Mirepoix appartenant à Mme x

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur x	SCP S.JOSEPH-BARLOY - F.BARLOY (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE BREZILHAC	SELARL HORTUS AVOCATS (Cour)

Arrêté le 21/10/2025

Le président du tribunal